

Halte au mépris, aux coups de force et à la répression ! [appelidf2nddegre_maiversion2-5.pdf](#)

Dans le domaine éducatif comme dans le domaine social, le Gouvernement multiplie les coups de force pour imposer des choix qui vont à l'encontre des aspirations et des intérêts de l'ensemble de la société et du respect de la démocratie. La réussite des mobilisations à l'appel de l'intersyndicale 2nd degré contre la réforme du collège et de l'interpro contre la loi travail manifeste l'exigence d'une autre politique économique, sociale et éducative. Les seules réponses du Gouvernement, l'autoritarisme (promulgation du décret de la réforme du collège le jour de la grève majoritaire du 19 mai, utilisation du 49.3 pour imposer la loi travail) et les remises en cause du droit de manifester (répression et violences policières que nous dénonçons et condamnons) n'atteignent pas leur but : au lieu de susciter la peur et la résignation, elles n'ont fait que renforcer le rejet des choix régressifs du Gouvernement et ont contribué à le fragiliser et l'isoler. Nous dénonçons par ailleurs la violence utilisée notamment contre les jeunes par le gouvernement qui tente de réprimer le mouvement social pour faire passer en force sa loi. **Loi travail, elle nous concerne tous !** Les organisations syndicales d'Île-de-France (CGT Éduc'Action, SNEP-FSU, SNES-FSU, Sud Éducation) réclament plus que jamais le retrait du projet de loi Travail. Des « accords d'entreprise » pourront fixer des règles moins favorables que la loi nationale... Le droit du travail défini par chaque entreprise, c'est tous les pouvoirs donnés au patron et la précarité et l'insécurité pour les salariés. Qui peut penser que les propos de Macron en novembre 2015, dénonçant le statut de la Fonction publique et la garantie de l'emploi à vie pour les fonctionnaires, ne participent pas du même projet de remise en cause de garanties collectives ? **Réforme du collège 2016, les élèves et nos métiers valent mieux que ça !** La réforme du collège, en renvoyant au local, fait la part belle aux hiérarchies intermédiaires et institutionnalise encore davantage les inégalités entre les établissements scolaires, au détriment des élèves. Elle n'aidera pas les élèves à mieux réussir, risquant même de mettre les plus fragiles encore plus en difficulté. Elle constitue pour les personnels un alourdissement de la charge de travail et introduit une complexité inutile dans l'organisation des enseignements. Face à l'ampleur des reculs organisés par ce Gouvernement et au déni de démocratie, en recherchant la convergences des luttes, il faut poursuivre et amplifier le rapport de force. C'est pourquoi, nos organisations syndicales appellent tous les personnels : * à s'engager dans les journées de grève et de manifestation pour exiger le retrait de la loi travail les 12, 17 et 19 mai, aux côtés des jeunes et de l'ensemble des salariés ; * à se réunir en Assemblée générale pour débattre et décider des ripostes communes à apporter à une politique éducative, budgétaire, économique et sociale qui va à l'encontre des intérêts de la jeunesse, de la profession et de l'ensemble de la population y compris la reconduction de la grève ; * à participer aux actions locales éducation prévues dans la région notamment le 18 mai : non remplacements dans le 93, question de l'éducation prioritaire pour les lycées de l'académie de Versailles ; * à participer aux initiatives les 19 et 20 mai pour faire le vrai bilan de la refondation et exiger une autre politique éducative et budgétaire (occupation de places, rassemblement, débat, happening...). **CGT éduc'action, SNEP-FSU, SNES-FSU, Sud éducation**

Documents joints

[appelidf2nddegre_maiversion2-5.pdf](#)